

Dossier n° : 32006048  
Démarche : Réglementation relative aux Espèces Protégées  
Organisme : DREAL  
Déposé le : 16/06/2026 18:20

## Identité du demandeur

Email : natura2000@bassin-de-marennes.com  
Civilité :  
Nom :  
Prénom :

## Formulaire

### La réglementation relative aux espèces protégées

Ce formulaire vous permet de prendre contact avec les services de l'état, dès la conception amont de votre projet, pour toutes questions relatives aux espèces protégées.

Il permet également :

- de prendre connaissance des éléments indispensables permettant de statuer sur la nécessité de déposer un dossier de demande de dérogation à la réglementation espèces protégées,
- d'échanger avec le service instructeur en charge de la réglementation espèces protégées
- et, le cas échéant, de déposer votre dossier auprès des services

instructeurs. Ce formulaire remplace les cerfas concernés.

## Références réglementaires

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

## Nom du projet permettant de l'identifier clairement

Aménagements du Bois de Pins

## Dans quel département se localise majoritairement votre projet ?

17 – Charente-Maritime

## Activité principale

Conservation des espèces

## Avez-vous réalisé un état des lieux écologique complet ?

Oui

## Des spécimens ou habitats d'espèces protégées sont-ils présents dans l'aire d'influence de votre projet ?

Oui

## Après mises en oeuvre de mesures d'évitement et de réduction, un risque suffisamment caractérisé pour les espèces protégées demeure-t-il ?

Non

**Veillez poursuivre le remplissage du formulaire, afin d'informer le service instructeur, notamment déposer l'argumentaire précis vous ayant permis de conclure à l'absence de risque suffisamment caractérisé pour les espèces protégées et leurs habitats.**

Cet argumentaire doit contenir un état des lieux écologique, la description des enjeux présents et des mesures d'évitement et de réduction prévues, ainsi que la qualification et la quantification des impacts bruts et résiduels du projet.

## 1. Porteur de projet

### Le demandeur est...

une personne morale

### Numéro de SIRET

SIRET : 24170069900135

SIRET du siège social : 24170069900135

Dénomination : COMMUNAUTE DE COMMUNES BASSIN DE MARENNES

Forme juridique : Communauté de communes

Libellé NAF : Administration publique  
générale

Code NAF : 84.11Z

Date de création : 18 décembre

1996 État administratif : en activité

Effectif (ISPF) : 50 à 99 salariés  
Code effectif : 21  
Adresse : COMMUNAUTE DE COMMUNES BASSIN DE MARENNES

24 RUE DUBOIS MEYNARDIE

17320 MARENNES-HIERS-BROUAGE  
FRANCE

**Adresse**

24 Rue Dubois Meynardie 17320 Marennes-Hiers-Brouage

**Code INSEE :**

17219

**Code Postal :**

17320

**Département :**

17 – Charente-Maritime

**Nom du représentant**

**Prénom du représentant**

**Qualité du représentant**

Chargée de mission Natura 2000

**Numéro de téléphone de contact**

**Adresse mail de contact**

[natura2000@bassin-de-marennes.com](mailto:natura2000@bassin-de-marennes.com)

## **2. Description du projet**

**Description synthétique du projet**

Le site du Bois de Pins possède de forts enjeux qu'ils soient naturels, paysagers ou touristiques mais est vulnérable (forte fréquentation, érosion, etc.). Une amélioration de la gestion de ce site avec la mise en place d'aménagements permettrait de protéger les espèces et habitats menacés tout en permettant aux locaux et aux touristes de continuer à utiliser le site et d'en avoir une meilleure compréhension.

Le projet consiste à la mise en place de mesures de protection des habitats et espèces via la canalisation du public et la mise en défens de certains espaces du site. L'objectif est de limiter la divagation des usagers sur l'ensemble du site pour réduire

le piétinement de la végétation et l'érosion de la dune et donc améliorer les habitats et par conséquent réduire les pressions sur les espèces. Un gros focus sur le Pélobate cultripède est fait dans ce projet étant donné que la population du site est l'une des populations les plus importantes du département et au vu de son statut : espèce protégée et considérée par l'UICN comme vulnérable au niveau mondial.

**Le projet se situe au niveau...**

d'une ou plusieurs communes

**Nom de la commune**

Bourcefranc-le-Chapus (17560)

**Code Postal :**

17560

**Département :**

17 – Charente-Maritime

**Le projet est-il soumis au régime de l'Autorisation Environnementale (article L. 181-1 du Code de l'environnement) ?**

Non

**2.1. Période de l'opération**

**Date de début d'intervention**

14 septembre 2026

**Date de fin d'intervention**

18 décembre 2026

**Date de mise en service**

Non communiqué

**Durée de la dérogation**

Non communiqué

## **2.2. Pièces jointes**

- Dérogation espèces protégées - Bois de Pins.pdf
- cerfa.pdf

### **PJ**

- Carte cheminements Bois de Pin tranche trav et accès trav.png
- Note aménagements et gestion Bois de Pins .pdf
- Courrier derogation espece protegee Bois des Pins OBIOS 2026.pdf